

DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

VILLE d'HAZEBROUCK

OBJET

N°2024/091

FINANCES LOCALES (7.5)

**Subvention 2024 au CCAS au titre du
Programme de Réussite Educative**

Envoyé en préfecture le 11/07/2024

Reçu en préfecture le 11/07/2024

Publié le

ID : 059-215902958-20240627-DEL091CM27724-DE



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
des Délibérations du Conseil Municipal**

d'HAZEBROUCK

SEANCE DU JEUDI 27 JUIN 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le dix-huit juin deux mille vingt-quatre.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents : 23 Absents ayant donné pouvoir : 7 Absents : 5

PRESENTS : M. Valentin BELLEVAL, Maire,
Mme DORMION-ROUSSEZ, Mme FLORQUIN-BLONDEL, M. DUHOO,
Mme BRISBART, M. Gaël DUHAMEL, Mme SAUZEAU, M. BURGHELLE,
Mme SCHERRIER, M. DENTENER,
Adjoints,

M. FIOEN, Mme DELECOEUILLERIE, M. Philippe DUHAMEL,
Conseillers Municipaux Délégués,

Mme NUNS, Mme PATOUX, M. LECLERCQ, M. MEIRLAND, M. DEVOS,
Mme SCHOONHEERE, Mme DEPELCHIN, M. DECOOPMAN, Mme LIONET,
M. COTTE,
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

M. GRIMBER	qui a donné pouvoir à M. BELLEVAL
Mme BOUQUET	qui a donné pouvoir à Mme SCHOONHEERE
Mme ANDRE	qui a donné pouvoir à Mme BRISBART
Mme FERLIN	qui a donné pouvoir à M. BURGHELLE
M. DELVA	qui a donné pouvoir à M. Gaël DUHAMEL
M. SOOTS	qui a donné pouvoir à M. MEIRLAND
M. TIBERGHEN	qui a donné pouvoir à Mme LIONET

ABSENTS :

Mme BELVAL, M. DEBAECKER, Mme REYNAERT, M. PERLEIN,
Mme DAUCHEZ

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : M. Adrian MEIRLAND

Le Programme de Réussite Educative (PRE) est le fruit de l'étroit partenariat d'Hazebrouck et son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le Ministère de l'Education Nationale et la Préfecture du Nord.

Cet important volet de la politique éducative hazebrouckoise s'appuie sur un diagnostic réalisé dans le quartier, placé en Politique de la Ville, des Résidences Pasteur et Foch en lien avec les écoles.

Le dispositif de réussite éducative vise à apporter une aide individualisée aux enfants, aux jeunes et à leurs familles, lorsqu'ils rencontrent des difficultés au cours de leurs apprentissages et/ou de leur parcours éducatif. Pour ce faire, un soutien est apporté aux partenaires des domaines scolaires, sanitaires, culturels et sociaux.

Afin de permettre au Centre Communal d'Action Sociale de financer les actions menées et les moyens humains notamment, nécessaires à la poursuite du dispositif P.R.E en 2024,

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL :

- De bien vouloir accorder au CCAS une subvention de 39 083.50€ au titre de l'exercice 2024 (36 433.60€ en 2023) ;

- De dire que cette dépense sera imputée à l'article 657362 du Budget Principal Ville 2024.

LE VOTE a donné les résultats suivants :

**ADOpte à L'UNANIMITÉ
(30 voix pour)**

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)
POUR COPIE CONFORME**

Le Maire,

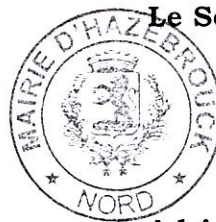
**Vice-Président du Conseil
Départemental du Nord,**



Valentin BELLEVAL



Le Secrétaire de séance,



Adrian MEIRLAND

